

TiGenix présentera à la Conférence sur les soins de santé 2017 à *Bank of America Merrill Lynch* à Las Vegas

Louvain (BELGIQUE) – 11 mai 2017, 7h00 CEST – TiGenix NV (Euronext Brussels et NASDAQ: TIG), société biopharmaceutique de pointe spécialisée dans le développement et la commercialisation de nouvelles thérapies axées sur les propriétés anti-inflammatoires des cellules souches allogéniques, ou provenant de donneurs, pour le traitement des pathologies chroniques, a annoncé aujourd'hui que le PDG de TiGenix, Eduardo Bravo, présentera à *Bank of America Merrill Lynch*, la Conférence sur les soins de santé 2017 à Las Vegas (USA) le jeudi 18 mai à 20h20.

La diffusion web en format audio de la présentation sera disponible sur <http://www.veracast.com/webcasts/baml/healthcare2017/id21306392354.cfm>. Pour garantir une parfaite connexion dans les temps, nous conseillons aux utilisateurs de s'inscrire au moins 10 minutes avant l'heure prévue de diffusion web. La retransmission sera disponible sur la page web de la société <http://www.tigenix.com/> peu après la présentation en direct et sera disponible pendant 12 mois.

L'équipe de direction de TiGenix sera disponible pour participer à des réunions individuelles les mercredi 17 mai et jeudi 18 mai. Veuillez prendre contact avec le département des Relations investisseurs investor@tigenix.com pour solliciter un rendez-vous.

Pour plus d'informations

Claudia D'Augusta
Directrice Financière
T: +34 91 804 92 64
claudia.daugusta@tigenix.com

À propos de TiGenix

TiGenix NV (Euronext Bruxelles et Nasdaq : TIG) est une société biopharmaceutique de pointe centrée sur l'exploitation des propriétés anti-inflammatoires de cellules souches allogéniques ou issues de donneurs, afin de développer de nouvelles thérapies pour des pathologies graves.

L'essai clinique de phase III européen du produit phare de TiGenix, le Cx601, dans le traitement des fistules périanales complexes - une complication grave et invalidante de la maladie de Crohn, a été achevé avec succès. Le Cx601 a fait l'objet d'un dépôt pour approbation en Europe et un essai de phase III mondial visant à soutenir une demande d'autorisation de mise sur le marché de médicament biologique (BLA) devrait être initié en 2017. TiGenix a conclu un accord de licence avec Takeda, une société pharmaceutique mondiale spécialisée en gastro-entérologie, selon lequel Takeda a acquis le droit exclusif de développer et commercialiser le Cx601 pour le traitement des fistules périanales complexes en dehors des États-Unis. Le deuxième produit de TiGenix dérivé des cellules adipeuses, le Cx611, est en cours d'essai de phase II/III dans les sepsis sévères - une cause majeure de mortalité dans les pays développés. Enfin, l'AlloCSC-01, qui cible les cardiopathies ischémiques aiguës, a montré des résultats positifs dans un essai de phase I/II dans l'infarctus aigu du myocarde (IAM). Le siège social de TiGenix est basé à Louvain (Belgique) et la

société a également des activités à Madrid (Espagne). Pour plus d'informations, veuillez consulter le site <http://www.tigenix.com>

Information prospective

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives et des estimations à l'égard des futures performances de TiGenix et du marché dans lequel elle opère. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations se distinguent par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, « croit », « anticipe », « s'attend », « essaye », « prévoit », « cherche à », « estime », « pourrait », « fera » et « continue » et autres expressions similaires. Elles comprennent toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques. De telles déclarations, prévisions et estimations sont fondées sur diverses hypothèses et évaluations des risques connus et inconnus, incertitudes et autres facteurs, qui ont été jugés raisonnables quand ils ont été formulés, mais qui peuvent se révéler incorrects. Les événements réels sont difficiles à prédire et peuvent dépendre de facteurs qui échappent au contrôle de la Société. Par conséquent, les résultats réels, la situation financière, les performances et les réalisations de TiGenix ou encore les résultats industriels peuvent se révéler sensiblement différents des résultats, performances ou réalisations futurs exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, prévisions et estimations. Compte tenu de ces incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'équité de ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, les estimations prospectives, déclarations et estimations ne sont valables qu'à la date de publication de ce communiqué de presse. TiGenix décline toute obligation d'actualiser ces déclarations prospectives, prévisions ou estimations pour refléter tout changement dans les attentes de la Société à leur égard, ou toute modification des événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces déclarations, prévisions ou estimations se fondent, sauf dans la mesure requise par la législation belge.